

Ecole Doctorale IAEM Lorraine

Compte rendu de la réunion du conseil du 15 décembre 2020

En visio-conférence (avec TEAMS) de 14h à 16h30

Présents (statutaires) : Souad BOUTAGUERMOUCHET, Baparou DANHANE, Clara DERAND, Rémi DORGET, Sabrina FERRY-TRITZ, Pierrick GAUDRY, Ghazi HAJIRI, Jean LEVEQUE, Eric LEVRAT, Olivier LINDAMULAGE, Dylan MARINHO, Abdallah OUGAZZADEN, Pierre-Antoine RAULT, Nathalie SAUER, Frédéric ROBERT, Nathalie SAUER, Laurent VIGNERON, David ZHENG-XU

Présents (invités) : Thierry BELMONTE (Dir. IJL), Anne GEGOUT-PETIT (Dir. IECL), Jean-Yves MARION (Dir. Loria), Didier MAQUIN (Dir. ED IAEM), Abdallah OUGAZZADEN (Dir. Georgia Tech Lorraine), Ali SIADAT (Dir. adjoint LCFC), Nouredine TAKORABET (Dir. GREEN), Didier WOLF (Dir. CRAN)

Absents excusés : Rezak AYAD, Julien MEYER, Amar ROUANE

Ordre du jour

- Résultats des élections des représentants des doctorants au Conseil de l'ED et présentation des élus
- Point sur la réunion de rentrée
- Bilan chiffré de l'année 2020
 - Point sur les inscriptions / réinscriptions
 - Point sur les prolongations des financements de thèse
 - Bilan des thèses soutenues en 2020
 - Bilan (et analyse) des abandons
 - Bilan ACT, HDR
 - Comité de suivi et obligations de formation
- Aménagement du calendrier des comités de suivi
- Calendrier de l'évaluation HCERES
- Convention de partenariat avec le Collège de France
- Temps de parole donné aux représentants des doctorants
- Informations diverses
- Questions diverses

Elections au Conseil de l'ED

Le Conseil a été consulté lors de la réunion du 22 juin 2020 pour la mise en place de l'élection des représentants des doctorants en utilisant ADUM et il a donné son accord. Madame Ferry a interrogé les gestionnaires d'ADUM et les élections ont été mises en place selon le cahier des charges transmis, les doctorants ayant accès au système de vote depuis leur espace personnel.

Une sensibilisation des doctorants de première année a été effectuée lors de la réunion de rentrée (effectuée en présentiel le 25 septembre 2020). Un appel à candidature (français/anglais) a ensuite été lancé le 25 septembre avec dépôt des candidatures pour le 2 octobre. 4 listes de candidats titulaire/suppléant (une liste par commission de mention) ont été reçues. Un message a été envoyé à tous les électeurs le 2 octobre pour préciser le déroulement du vote et assurer la publicité des candidatures. Celles-ci étaient visibles sur les pages WEB de l'ED. Le vote a été ouvert du lundi 12 octobre 2020 au vendredi 16 octobre 2020. Les résultats sont les suivants

Nombre d'inscrits	356
Nombre de votants	108
Nombre de votes exprimés	100
Taux de participation	30,34 %

Sont élus :

Commission automatique : 27 voix

Olivier LINDAMULAGE DE SILVA (titulaire) - Baparou DANHANE (suppléant)

Commission électronique/électrotechnique : 17 voix

Ghazi HAJIRI (titulaire) - Rémi DORGET (suppléant)

Commission mathématiques : 20 voix

Clara DERAND (titulaire) - David ZHENG-XU (suppléant)

Commission informatique : 36 voix

Pierre-Antoine RAULT (titulaire) - Dylan MARINHO (suppléant)

Les représentants des doctorants se présentent à tour de rôle.

Point sur la réunion de rentrée

La décision a été prise de faire 2 réunions de rentrée, une en septembre et une en janvier. La réunion du 25 septembre 2020 s'est déroulée en présentiel à Nancy sur le Campus de la Faculté des Sciences, de 9h à 11h. Elle a rassemblé 42 participants à qui ont été distribués une pochette d'accueil (sachet de bergamotes, goodies de la maison du doctorat, tee-shirt). Didier Maquin a présenté le rôle et le fonctionnement de l'ED. Mélissa Mélo a ensuite présenté le dispositif de "compagnonnage" *Buddy System* pour les doctorants étrangers.

Les documents sont disponibles sur les pages WEB de l'ED (page d'accueil, item "Comptes rendus et documents divers") : <http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/iaem/presentation>

Bilan chiffré de l'année 2020

Point sur les inscriptions / réinscriptions (07/12/2020)

Un tableau est mis à disposition des conseillers. Le bilan global est le suivant :

1A	2A	3A	4A	5A	6A	7A	Total
70	93	95	55	19	2	1	334

Depuis moins de 15 jours, tous les doctorants financés par un contrat doctoral d'établissement (19) sont inscrits dans le respect des listes votées par le conseil le 22 juin dernier (le CRAN n'ayant pas eu à exploiter les candidats en liste complémentaire, il n'a pas été nécessaire de consulter le conseil pour réaliser ces recrutements).

Frédéric ROBERT demande des explications sur les inscriptions « critiques » en 4^{ème} année. Didier MAQUIN explique qu'en réalité seuls 29 étudiants entament réellement leur 4^{ème} année. Les autres se sont inscrits pour la quatrième fois à cause d'inscription tardives et certains d'entre eux sont en instance de soutenance.

Prolongation des durées de thèse

Didier MAQUIN présente le déroulement des deux phases. La première phase, à destination des doctorants dont le contrat venait à échéance en 2020, a été lancée le 25 juin avec dépôt de dossier le 6 juillet. Les décisions prises par une commission de l'UL ont été rendues le 16 juillet. Les résultats de la première phase sont les suivants :

Nombre de dépôts de dossiers	37
Nombre de dossiers éligibles	32
Nombre de demandes de prolongation de financement	16
Avec avis favorable "final" (synthèse dir thèse, dir labo, dir ED)	14
Nombre de financements accordés	9
1 x 4 mois, 6 x 3 mois, 1 x 2 mois, 1 x 1 mois	25 mois

Didier MAQUIN indique que les acteurs de l'ED IAEM ont fait preuve de responsabilité dans les demandes et qu'un travail très important a été effectué par l'ensemble des personnels d'appui (Maison du Doctorat et Laboratoires) pour traiter administrativement les demandes et mettre en place les avenants de contrats.

La seconde phase a été lancée le 23 juillet avec dépôt de dossier le 10 septembre. Les résultats sont les suivants :

Nombre de dépôts de dossiers	33
Nombre de dossiers éligibles	32
Nombre de demandes de prolongation de financement	25
Avec avis favorable "final" (synthèse dir thèse, dir labo, dir ED)	??
Nombre de financements accordés	20
2 x 4 mois, 10 x 3 mois, 8 x 2 mois	54 mois

Frédéric ROBERT demande combien de mois ont été accordés au total pour la seconde phase. Didier MAQUIN indique que cette information n'a pas encore été transmise.

Didier MAQUIN indique que les demandes émanent des doctorants financés par des EPST (CNRS, INRIA) ont été collectées et transmises aux établissements concernés. De même, 13 lettres de soutien (sur les 38 doctorants inscrits) pour des prolongations de financement dans le cadre de CIFRE ont été rédigées. Les doctorants financés sur des crédits en provenance de projets ANR avaient également la possibilité de formuler une demande. Pour ces financements, l'Ecole Doctorale n'a pas encore assuré de suivi particulier.

Bilan des thèses soutenues en 2020

Didier MAQUIN présente le bilan des thèses soutenues en 2020 et commente notamment les chiffres en augmentation de la durée des thèses.

Par unité de recherche

Loria	CRAN	IECL	GREEN	LGIPM	LCOMS	LCFC	IJL	IADI	G-Tech
28	12	12	9	4	3	2	2	2	1

Par mention

Info	Auto	Maths	Génie élec	Syst élect	Sci archi	Total
31	19	12	9	4	0	75
41 %	25 %	16 %	12 %	5 %	0 %	100 %

Frédéric ROBERT fait remarquer que la durée d'une thèse en 3 ans peut être discutée.

Pierrick GAUDRY demande quels sont les arguments qui seront présentés à l'HCERES à ce sujet.

Didier MAQUIN, en tant qu'expert HCERES auprès d'autres écoles doctorales, explique que ce sont les conditions pour finir la thèse qui sont principalement prises en compte. Il indique que les conditions des fins de thèse à IAEM sont globalement satisfaisantes par rapport à d'autres ED de l'UL, notamment en sciences humaines et sociales, suite à la question de Frédéric ROBERT.

Noureddine TAKORABET souhaiterait savoir si les laboratoires sont comparés au niveau national au sujet des durées de thèse et si ces chiffres sont disponibles. Didier MAQUIN indique qu'il existe des statistiques nationales mais que ce sont souvent les comités de visite de l'HCERES qui « interpellent » les écoles doctorales à ce sujet.

Bilan (et analyse) des abandons

Didier MAQUIN annonce que l'année 2020 fait état de 15 abandons, qui est un chiffre exceptionnellement élevé. Frédéric ROBERT, en tant que responsable de la commission mathématiques, souligne que les causes des abandons sont certainement multiples et pose la question de la médiation, notamment des CSI qui ne se déroulent pas toujours conformément.

Didier MAQUIN précise qu'un abandon en 1^{ère} année peut être considéré « normal » mais les abandons tardifs posent question. Il insiste pour que le CSI soit mis en place pour le passage en seconde année afin de détecter le plus tôt possible d'éventuels problèmes à l'image de nombreuses universités étrangères.

Laurent VIGNERON souligne que, en informatique, les soucis sont souvent détectés en mai-juin de la 1^{ère} année

mais que l'abandon n'est effectif qu'en 2^{ème} année.

Didier MAQUIN confirme cette remarque car la décision est difficile à prendre en 1^{ère} année et anticipe que l'HCERES va poser des questions sur la qualité du recrutement.

Pierrick GAUDRY évoque le fait que le CSI est formé par les encadrants du doctorant et qu'il n'est donc pas facile de se confier auprès des membres qui peuvent être trop proches de l'encadrement. Il s'adresse aux représentants des doctorants en leur conseillant de ne pas hésiter à communiquer entre eux ou à quelqu'un d'autre de l'environnement de travail, du laboratoire ou de l'ED. Didier MAQUIN confirme que c'est bien le message transmis aux doctorants lors des réunions de rentrée.

Anne GEGOUT-PETIT demande si l'arrêt de thèse n'est pas aussi parfois du fait des encadrants. Didier MAQUIN répond en indiquant que c'est ce que « insuffisance pour finir la thèse » veut dire dans ces propos.

Bilan ACT et HdR

Didier MAQUIN rappelle que la gestion des ACT (Autorisation à Diriger des Thèses) et des HdR (Habilitation à diriger des Recherches) est de la responsabilité du Conseil Scientifique de l'Université qui a décidé de déléguer l'instruction des dossiers aux écoles doctorales.

40 demandes d'ACT et 10 demandes d'autorisation d'inscription à l'HdR ont été traités en 2020 (chiffres stables)

Il rappelle aussi les règles de la procédure de demande d'ACT :

- dépôt au cours de la première année de thèse,
- pas plus de 3 ACT en même temps et au plus 2 la même année universitaire,
- délivrance par l'UL de 5 ACT au maximum à la même personne.

et celles relatives à la direction de thèse.

- un directeur et un codirecteur maximum par thèse,
- exception : codirection assurée par une personne du monde socio-économique (et qui n'appartient pas au monde universitaire),
- exception : thèses en cotutelle internationale.

Comité de suivi

Didier MAQUIN indique que lors de la campagne de réinscription 2020-2021, 239 avis des comités de suivi ont été collectés, analysés et vérifiés administrativement. Seuls 27 doctorants (sur 93 réinscrits) ont effectué leur seconde inscription sans avis de leur comité de suivi (certains d'entre eux ayant d'ailleurs déposé tout de même l'avis après la ré-inscription). Le processus est donc désormais intégré par toute la communauté. Il reste une marge de progression en ce qui concerne le dépôt préalable de la constitution du comité de suivi qui devrait être effectué six mois après la date de la première inscription et qui, en réalité, est fréquemment effectué au moment de la première réunion du comité.

Obligations de formation

Un bilan est dressé par l'école doctorale pour détecter les situations "délicates" et Didier MAQUIN relève une relativement bonne acceptation du dispositif par les doctorants.

Pierrick GAUDRY prend la parole pour affirmer sa position critique face aux obligations de formations des doctorants, fait remonter que les doctorants autour de lui sont aussi très critiques. Il ajoute que pour lui le système de formation imposé depuis 3 ans va allonger la durée des thèses. Il s'adresse aux doctorants présents pour qu'ils ne se fassent pas « piéger », selon lui et contestent la mise en place de ce dispositif. Didier MAQUIN répond que le dispositif de formation est une décision collégiale du CLED qu'il a dû appliquer même s'il reconnaît que le système est complexe.

Laurent VIGNERON souligne que ces obligations apportent beaucoup de stress aux doctorants dès le début de la thèse, ressenti qui n'est pas remonté jusqu'à l'ED, a contrario de la présentation de Didier MAQUIN qui indiquait que les obligations de formations sont bien acceptées. Laurent VIGNERON propose à l'ED de faire un sondage auprès des doctorants de 3^{ème} année pour prendre conscience du ressenti face aux formations. Didier MAQUIN affirme qu'il saura juger en tant que directeur si les objectifs du dispositif de formation ont été atteints et si cela nécessite des aménagements, tout en soulignant que l'HCERES évaluera également le dispositif mis en place.

Aménagement du calendrier des comités de suivi

Le directeur de l'ED rappelle que la date de réinscription en doctorat est désormais fixée au 30 septembre. Les Ecoles Doctorales ont majoritairement réussi à respecter ce calendrier (il y a à ce jour moins de 8 doctorants non réinscrits au sein de l'ED IAEM essentiellement à cause de l'impossibilité de présenter des certificats d'inscription dans des établissements partenaires dans le cadre de cotutelles). Le respect de cette date a pour conséquence une surcharge importante de la secrétaire pédagogique (239 avis à analyser et à valider) et des secrétaires de scolarité (tâches d'inscription administrative avec vérification de toutes les pièces nécessaires). Afin de fluidifier le travail des personnels d'appui, Didier MAQUIN propose au conseil de voter une résolution sur la date limite de dépôt sur Adum du compte-rendu du CSI en la fixant au 14 juillet de chaque année (pour les inscriptions dont le CR de CSI est obligatoire).

La proposition est votée à l'unanimité (0 contre – 0 abstention).

Calendrier de l'évaluation HCERES

Didier Maquin rappelle le calendrier relatif à la rédaction, au dépôt et à la validation par l'université du rapport HCERES ainsi que les dates probables du comité de visite et de la restitution de l'avis (voir supports utilisés lors de la réunion). La rédaction du projet de l'ED doit s'effectuer entre mars et mai 2021 avec des possibilités de modification jusqu'en août 2021. Par un email du 10 décembre, l'UL a transmis les consignes en ce qui concerne la désignation d'un porteur de projet et du futur directeur de l'ED.

- janvier 2021 : appel à candidature pour un porteur de projet (en précisant qu'il sera appelé à devenir directeur de l'ED)
- mars 2021 : vote et avis du conseil sur les candidatures soumises
- 1^{er} trimestre 2023 : appel à candidature pour la direction de l'ED
- 2^{ème} trimestre 2023 : vote et avis du conseil sur les candidatures soumises
- Nomination par le président de l'UL pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2023

Convention de partenariat avec le Collège de France

Mounir TAREK, coordinateur du CLED, lors de la réunion du G8 du 19 novembre a attiré l'attention des Directeurs d'ED sur la possibilité offerte aux doctorants de suivre des cours dispensés par le Collège de France¹. Initialement prévus en présentiel, ces cours se déroulent maintenant à distance. Pour assurer le suivi des doctorants, le Collège de France propose aux ED la signature d'une convention. Celle-ci a été établie et signée en date du 4 décembre 2020. Les modalités pratiques du suivi des doctorants restent à définir.

Temps de parole donné aux représentants des doctorants

Olivier LINDAMULAGE demande quel moyen utiliser pour contacter les doctorants. Didier MAQUIN répond que les représentants peuvent transmettre leur message à l'ED qui se chargera de diffuser (sans censure) les messages via Adum.

Frédéric ROBERT ajoute que la commission Mathématiques tient à jour une liste de diffusion pour ses doctorants.

Informations diverses

Cérémonie de remise du doctorat :

Celle-ci se déroulera en visio-conférence le vendredi 22 janvier de 14h30 à 16h.

¹ <https://www.college-de-france.fr/site/formation-doctorants/index.htm>

Ouverture de la plateforme *alumni* UL :

<https://alumni.univ-lorraine.fr/>

Sciences & You :

Colloque dédié à la culture scientifique et technique les 16-19 novembre 2021, Centre Metz Congrès Robert Schuman.

Des formations à la médiation scientifique seront organisées pour les doctorants.

<http://www.science-and-you.com/fr>

Prévention (et remédiation) harcèlement :

Mise en place d'un groupe de travail PHD (Prévention Harcèlement Doctorant).

Cadre élargi : risques psycho-sociaux, 3 GT : ED & labos, formations, communication.

Laurent VIGNERON annonce que les prochains responsables de la commission informatique seront élus lors de l'Assemblée Générale de janvier 2021. Une période de transition avec les nouveaux élus est prévue de 6 mois à 1 an. Didier MAQUIN souligne et salue le travail précieux réalisé par la CMI toutes ces dernières années.

Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16h30.